

ECONOMIE, ENTREPRISES

Brest métropole en soutien des commerçants et des artisans

Mis en ligne le **mardi 23 juin 2020**

Brest métropole réaffirme son soutien aux associations de commerçants et artisans des centres-villes et des quartiers de toute la métropole. Un dispositif mis en place depuis 2018, et qui, cette année encore, veut renforcer l'attractivité des commerces de proximité.



Brest
MÉTROPOLE

APPEL À PROJETS

3^e
EDITION

**COMMERÇANTS
ARTISANS
VOUS AVEZ
UN PROJET,
BREST
MÉTROPOLE
VOUS SOUTIENT !**

DES CENTRES-VILLES
ET DES QUARTIERS

> Animations, actions de communication, outils de promotion...
bénéficiez d'une subvention de 50 %, plafonnée à 2 000€ TTC.

Condition : projet porté par une union commerciale ou une association
regroupant les professionnels du centre-ville ou du quartier (hors centre-ville de Brest)

info & candidature sur brest.fr ou au 02 98 33 50 50 / relations-entreprises@brest-metropole.fr

Afin de **favoriser l'économie locale et de renforcer l'attractivité des centres-villes des communes de Brest métropole ainsi que des quartiers de la ville de Brest (hors centre-ville)**, la collectivité a lancé, depuis 2018, un [appel à projets](#) à destination des associations de commerçants et des artisans.

Dans les faits, cela signifie que **les projets retenus pourront être subventionnés à hauteur de 50 %, plafonnés à hauteur de 2 000 euros**. Ils devront intégrer les nouvelles pratiques de consommation favorisant l'économie locale dans les centralités de proximité.

Pour quels types d'actions ?

- > Les actions d'animation favorisant l'attractivité commerciale, de type animations sportives (hors compétitions), culturelles ou artistiques (spectacles, concerts, marchés...), et hors actions déjà soutenues par Brest métropole.
- > Les projets nécessitant la mise en place d'outils numériques et/ou de communication, du type site

internet, carte de fidélité, décoration...

Avec cet appel à projets permanent, la collectivité souhaite donc **continuer à stimuler et soutenir les initiatives portées par une union commerciale ou une association regroupant les professionnels de centre-ville ou de quartier.**



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



RETOUR À LA LISTE



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30